

L'autonomisation économique des femmes et l'égalité des chances

Legs de l'Axe d'intervention No 3

-
1. Augmenter l'employabilité des femmes en finançant des programmes de perfectionnement professionnel et en s'assurant que toutes les familles aient accès à des services de soins infantiles universels, abordables, complets et de grande qualité.
 2. Mettre fin à la discrimination systémique, au harcèlement sexuel, à la violence sexuelle et aux préjugés inconscients au travail à travers l'éducation et la formation; ainsi qu'adopter et renforcer des politiques et normes institutionnelles pour augmenter la responsabilité à prendre des mesures à cet effet.
 3. Investir dans des réformes qui remédient aux écarts entre les genres en matière de salaire et de leadership au Canada et à l'étranger; et encourager le secteur privé à s'engager concrètement envers l'autonomisation économique des femmes, y compris des politiques d'équité salariales, le financement de capital de risque aux entrepreneures et des programmes de mentorat.